



## **Lettre ouverte à Eric Ferrand**

Par voie de communiqué, le 19 octobre, vous annoncez avoir décidé de mettre fin aux réunions de concertation sur la redéfinition des secteurs scolaires. Vous justifiez votre position par les incidences à Paris de la politique menée par le gouvernement : assouplissement de la carte scolaire, mise en concurrence des établissements, absence de renforcement des moyens affectés aux établissements en difficulté.

Cette annonce a surpris les parents d'élèves, en particulier les plus impliqués dans ces réunions sur les secteurs. Lors de l'assemblée générale des présidents des conseils locaux FCPE, le 24 octobre, votre position a fait débat : nous nous sommes demandés s'il s'agissait d'une dérobade préélectorale ou d'une capitulation.

Constatant comme vous les effets délétères de la politique menée par Nicolas Sarkozy et son ministre de l'Education Nationale, nous pensons qu'il n'est pas opportun de cesser le travail collectif, certes ardu et ingrat, de redéfinition des secteurs, dans l'optique d'une meilleure mixité sociale dans les collèges. De l'avis de la FCPE, la Ville ne doit pas renoncer à cette prérogative que lui donne la loi. Les réunions de concertation qui progressaient au fil des mois vers plus de transparence et d'échanges publics d'information et de données auraient dû devenir un lieu de construction collective d'une école plus juste à Paris.

Maintenir la concertation n'atténue pas la capacité d'indignation et de résistance face à une politique d'aggravation des inégalités. C'est pourquoi, nous vous demandons de revenir sur votre position et d'exiger, avec la FCPE-Paris, la mise en place d'une commission d'affectation en 6<sup>e</sup> – associant bien entendu les parents d'élèves.

Paris, le 10 novembre 2007

**14, rue d'Astorg - 75008 Paris**

**tél. : 01 42 65 05 98**

**fax : 01 42 65 90 34**

**fcpe75@fcpe75.org**

**www.fcpe75.org**